

Séance du mardi 3 mai 2011 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLELAT, Maire.

Monsieur Frédéric MERANDON a été nommé secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GOLINELLI Joëlle, GROS Laurent, MERANDON Frédéric, MURRIS Isabelle, NOURRISSAT Johane, PELLELAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, THABUIS Bruno, VIAL Jean Claude.

Absent excusé : GUIMET Nicolas (pouvoir Alain CIABATTINI).

Absent : SCHMITT Lionel.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27.04.2011.

Nombre de conseillers : 14 **Quorum** : 8 **Présents** : 12.

A l'ouverture de la séance, Monsieur Le Maire propose d'inclure à l'ordre du jour de la réunion un point supplémentaire qui concerne une demande émanant du contrôle de légalité de la préfecture pour le retrait de la délibération N°2011.05.01 en date du 5 avril 2011 suite au recours gracieux exercé par le Préfet contre la délibération d'approbation du PLU. A l'unanimité, les membres présents décident d'inclure ce point à la réunion. Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

2011-05-01 Retrait délibération N°2011-04.05 relative au choix de l'instructeur des permis d'aménager, permis de construire et certificats d'urbanisme d'opération

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que le contrôle de légalité de la préfecture a demandé de procéder au retrait de la délibération N°2011.05.01 en date du 5 avril 2011 suite au recours gracieux exercé par le Préfet contre la délibération d'approbation du PLU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de retirer la délibération N°2011-04.05 relative au choix de l'instructeur des permis d'aménager, permis de construire et certificats d'urbanisme d'opération ;
- **Dit** que les autorisations d'urbanisme resteront pour l'instant instruites par la DDT d'Annemasse.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

2011-05-02 Décision modificative N° 1 – Budget Eau

Madame Marie-Pierre PERNET expose que suite à la demande de Monsieur Le Percepteur, il convient de modifier la somme prévisionnelle aux dépenses imprévues d'investissement du budget eau qui ne peut excéder 7,5 % des dépenses réelles d'investissement, selon le tableau suivant :

OBJET DES DEPENSES	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
020 – Dépenses imprévues d'investissement	020 dépenses	- 1.000,00		
2156 – Matériel spécifique d'exploitation			2156	+ 1.000,00
Total		- 1.000,00		+ 1.000,00

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2311.1 à 3, L.2312.1 à 4 et L.2313.1 et suivants,

Vu la délibération en date du 5 avril 2011 adoptant le budget primitif eau de la commune,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la décision modificative N°1 telle qu'indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

2011-05-03 Emplois saisonniers été 2011 : création poste adjoint technique

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y aurait lieu de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps complet afin de remplacer les 2 agents des services techniques / espaces verts durant leurs congés d'été. Il propose de recruter des jeunes étudiants de la commune âgés de 16 à 18 ans pour la période du 4 au 17 juillet, du 18 au 31 juillet, du 1^{er} au 14 août et du 16 au 28 août 2011 et précise qu'un courrier a été envoyé directement aux personnes concernées qui ont la possibilité de postuler jusqu'au 21 mai.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et leurs établissements publics ;

Vu la loi N°84-53 du 26 /01/1984 modifiée notamment par la loi N°94-1134 du 27/12/1994 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34 ;

- **Décide** de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps complet pour les quatre périodes sus-mentionnées ;
- **Décide** que la rémunération sera celle de l'indice minimum de la Fonction Publique Territoriale ;
- **Autorise** Monsieur Le Maire à recruter afin de pourvoir à ce poste.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Compte-rendu des décisions du maire

Monsieur Le Maire donne un compte rendu des décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir et qui portent notamment sur la décision de contracter un emprunt auprès du crédit agricole pour un montant de 400.000 euros sur 5 ans, au taux de 3,35 %.

Point sur les projets en cours

- **Ecole** : Monsieur Alain CIABATTINI donne un compte-rendu de l'avancement du chantier ainsi que des plus-values chiffrées par le maître d'œuvre.
- **Centre intergénérationnel** : Monsieur Le Maire informe que les conjoints BERTHET, propriétaires de la parcelle contiguë au centre intergénérationnel sont favorables au déplacement de la servitude, telle que proposée par le promoteur VALMONT.

Rapport des commissions

- **Associations** : une réunion avec les associations Familles Rurales, Arthesia Danse et Mabouya aura lieu le vendredi 13 mai afin de prévoir l'organisation de la fête de la musique. De plus, une réunion aura lieu prochainement avec les associations concernées afin d'organiser la fête nationale.

Informations et questions diverses

- **Acquisitions foncières** : Monsieur Le Maire informe que la commune aurait la possibilité d'acquérir trois parcelles au Moulin d'une superficie totale de 4.000 m² pour un montant de 4.000 euros. Cette proposition sera portée à l'ordre du jour du conseil de juin. De plus, suite à un entretien avec le propriétaire des parcelles situées aux Rafforts, une demande de prix sera demandée aux Services des Domaines.
- **Cérémonie du 8 mai** : elle aura lieu ce dimanche devant le monument aux morts à 11h15 et sera suivie d'un vin d'honneur.
- **Cormants** : un courrier sera envoyé au Syndicat de Bellecombe afin de demander la remise en place de la chicane route des Cormants ainsi que la réhabilitation du terrain privé attenant.

❖ Séance du 03.05.2011 – Délibérations

2011-05-01 Retrait délibération N°2011-04.05 relative au choix de l'instructeur des permis d'aménager, permis de construire et certificats d'urbanisme d'opération

2011-05-02 Décision modificative N° 1 – Budget Eau

2011-05-03 Emplois saisonniers été 2011

❖ Signature des conseillers présents

NOMS ET PRENOMS CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURE
PELLEVAT Cyril	
PERNET Marie-Pierre	
GROS Laurent	
CIABATTINI Alain	
THABUIS Bruno	
MERANDON Frédéric	
GOLINELLI Joëlle	
CHABOD Frédéric	
NOURRISSAT Johane	
VIAL Jean-Claude	
GOBET Marie-Claire	
MURRIS Isabelle	